

Projet de revalorisation de l'espace public de la Plaine du Croset – Crédit d'étude

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission des finances s'est réunie le jeudi 3 novembre 2022 à 19h00 à la Salle des réceptions à Mon Repos. Sa composition était la suivante (10 membres présents) :

Président : Basile Bischoff [PLR+ID]
Rapporteur : Cédric Weissert [UDC]
Membres : Pierre Dufay de Lavallaz, Guillaum Leuba [Les Vert.e.s]
Eric Darbellay [PLR+ID]
Jean-Paul Dudt, Rémy Enga Luye [PSIG]
Patrick Fracheboud, Nader Donzel, Pavle Velkov [FORUM]

Excusés : -

Ont également assisté à la séance :

Monsieur Christian Maeder, Syndic

Monsieur Germain Schaffner, Municipal

Monsieur Jean-Louis Radice, Municipal

Monsieur Claude Salzmann, Chef du Service des Finances

Madame Elisabeth Leydu, Adjointe au service des finances

La commission les remercie de leurs explications.

1. INTRODUCTION

Tout d'abord il est rappelé à la commission que ce projet n'est pas totalement nouveau, puisqu'un avant-projet avait été réalisé en 2015. La plaine du Croset est l'endroit d'Ecublens qui s'est le plus densifié ces dernières années et ceci sans une réflexion urbanistique poussée. Le projet de 2015 n'ayant pas eu de suite et il est donc repris aujourd'hui sous la forme d'un crédit d'étude. Le périmètre est défini dans le projet, il inclut les routes du Bois, le Chemin du Stand, le Chemin du Croset ainsi que le Chemin de Veilloud. Il est indiqué que c'est la partie voirie qui sera revue dans le cadre de ce projet. Depuis 2015 et le précédent projet nous ne sommes plus dans le même paradigme, alors qu'à cette époque la voiture avait encore la part belle, les attentes en terme de mobilité douce sont de nos jours plus importantes et il faut en tenir compte dans les aménagements prévus afin de permettre une mobilité mixte cohérente. Ce projet est intimement lié aux plans de quartiers en cours comme « En Mapraz », « Croset Parc 2^{ème} partie ainsi que « Pontet Sorge ». Le but est également d'augmenter l'espace pour les modes de transports doux mais pas seulement, il est aussi souhaité de modérer le trafic, de diminuer le bruit, de végétaliser ou encore de revoir l'éclairage public. Ces aménagements tiendront compte du développement de la ligne 33 pour les bus articulés (Rond-point à revoir par exemple). Pour le moment c'est un crédit d'étude avec des appels d'offres regroupés demandés à des bureaux d'architectes, des paysagistes, des ingénieurs et des géomètres par exemple. L'adjudication est réservée à la validation du crédit d'étude par le conseil communal. Le coût total est devisé à CHF 427'000.- mais il y aura une subvention fédérale estimée à CHF 25'000.- Lors du précédent crédit d'étude datant de 2015 le coût estimé des travaux était de CHF 6'300'000.-

2. DELIBERATIONS

Un commissaire demande si l'étude de 2015 serait partiellement reprise. Il est répondu que oui car certaines parties du projet sont tout à fait d'actualité et qu'il s'agit des meilleures solutions d'aménagement possibles. Un autre commissaire demande si certaines entreprises de 2015 seraient reprises, il est répondu par la positive sans pouvoir en donner le détail pour des questions de confidentialité. Un commissaire demande le coût du crédit d'étude de 2015, celui-ci était de CHF 88'000.- Monsieur le Municipal Schaffner tient à rappeler qu'aujourd'hui nous allons plus loin afin d'aller jusqu'au bout de la démarche, le coût est donc plus important. Ce dernier rappelle également qu'il y a 1'500 écoliers

CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS
RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
Préavis n° 2022/12

**Projet de revalorisation de l'espace public de la Plaine du Croset –
Crédit d'étude**

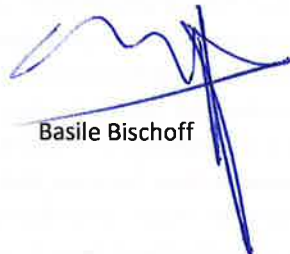
qui transitent dans cette zone et qu'il faudra en tenir compte. Un commissaire demande comment les honoraires sont prévus, est-ce un seul bureau qui gère puis mandate ou est-ce un service communal parmi les trois concernés qui s'en occupera. Il est répondu que c'est le service des travaux qui se chargera du pilotage. Monsieur le Municipal nous informe que huit bureaux d'ingénieurs ont postulé et le bureau mandaté sera chargé de la facturation et ventiler avec les différentes entreprises concernées. Un commissaire demande pour quelles raisons dans ce type d'études il y a un poste divers et imprévu car ce type de poste se retrouve plutôt lors de constructions qui peuvent contenir des imprévus, ce qui est rarement voire jamais le cas sur un crédit d'étude. Il nous est répondu que c'est pour éventuellement prévoir des oublis ou pour le besoin d'une étude complémentaire qui pourrait être demandée par la commune ou même par le conseil communal. Un autre commissaire demande comment le centre commercial et son parking sont impliqués dans la démarche, il nous est confirmé qu'ils seront impliqués et qu'ils l'avaient déjà été lors de la transformation du parking il y a quelques années. Monsieur le Syndic confirmant d'ailleurs que la commune a de bonnes relations avec les propriétaires du Centre Commercial. Un commissaire demande pour quelles raisons le préavis no. 2022/13 n'a pas été intégré à ce préavis pour les arrêts sur la plaine du Croset. L'une des principales raisons est liée aux subvention fédérales car il est nécessaire de réaliser ces travaux avant 2025. De plus tous les arrêts de la ligne 33 ne sont pas uniquement sur la plaine du Croset. Dans le cadre des travaux liés au préavis no. 2022/13, il sera tenu compte des souhaits inhérents à la revalorisation de la plaine du Croset, ces deux préavis ont donc dans un sens une synergie. Enfin un commissaire souhaite savoir si ces deux préavis vont rentrer dans la couche thématique « transports » de la péréquation, il est répondu que oui pour le préavis 2022/13 mais qu'en ce qui concerne le préavis 2022/12, cela dépendra de futurs validations.

3. CONCLUSIONS

Après délibération, c'est à l'unanimité que la commission des finances vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis tel que présenté.

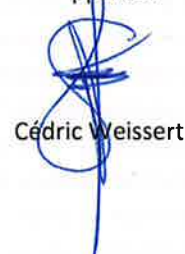
Ecublens, le 3 novembre 2022

Le Président



Basile Bischoff

Le Rapporteur



Cédric Weissert